

CAHIER DES CHARGES

APPEL D'OFFRES OUVERT

RELATIF A

LA FOURNITURE DE MATERIELS INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

DATE LIMITE POUR DE DEPOT DES OFFRES

LE 11 MAI 2012 A 17H00

SOMMAIRE

ARTICLE 1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES	- 3 -
ARTICLE 2 - CONTENU DE LA PRESTATION	- 3 -
ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT	- 4 -
3.1. LIEU DE LIVRAISON.....	- 4 -
3.2. DELAI DE LIVRAISON	- 4 -
3.3. RECEPTION.....	- 4 -
3.4. PENALITES DE RETARD DE LIVRAISON.....	- 4 -
3.5. CONDITIONS DE PAIEMENT.....	- 5 -
3.6. GARANTIE	- 5 -
ARTICLE 4 - DISPOSITIONS DIVERSES	- 5 -
4.1. ASSURANCE CONTRE LES RISQUES.....	- 5 -
4.2. DROIT APPLICABLE ET DOCUMENTS CONTRACTUELS	- 5 -
4.3. MODIFICATIONS	- 5 -
4.4. RESILIATION DU CONTRAT	- 5 -
4.5. COMPETENCE JURIDIQUE.....	- 6 -
ARTICLE 5 - ECLAIRCISSEMENTS APPORTES A L'APPEL D'OFFRES	- 6 -
ANNEXES :	- 6 -
ANNEXE 1 - CONDITIONS DE SOUMISSION	- 7 -
1.1. CAUTIONNEMENT PROVISoire ET DEFINITIF	- 7 -
1.2. DOSSIERS DE SOUMISSION	- 7 -
1.2.1. Dossier administratif.....	- 7 -
1.2.2. Dossier technique.....	- 7 -
1.2.3. Dossier financier	- 8 -
1.3. DEPOT ET VALIDITE DES OFFRES	- 8 -
1.4. CARACTERES ET COMPOSITION DES PRIX	- 8 -
1.5. FRAIS DE SOUMISSION	- 9 -
1.6. MODIFICATIONS AUX DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES.....	- 9 -
1.7. CRITERES DE SELECTION	- 9 -
1.7.1. MODE D'ADJUDICATION	- 9 -
1.7.2. EVALUATION PRELIMINAIRE	- 9 -
1.7.3. EVALUATION TECHNICO-FINANCIERE	- 9 -
1.8. ECLAIRCISSEMENTS CONCERNANT LES OFFRES	- 9 -
1.9. ATTRIBUTION DU CONTRAT	- 9 -
ANNEXE 2 - MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR.....	- 10 -
ANNEXE 3 - MODELE DE SOUMISSION.....	- 11 -

ARTICLE 1 - OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

AL AMANA Microfinance lance le présent appel d'offres ouvert pour le choix de fournisseurs pour la fourniture de matériels informatique et bureautique couvrant ses besoins durant l'année 2012.

Les équipements proposés devront être neuf et conformes aux spécifications techniques contenues dans l'article 2 du présent cahier des charges.

ARTICLE 2 - CONTENU DE LA PRESTATION

Lot	Article	Qtè	Spécification technique
1	PC PORTABLE (13 Pouces)	5	CPU : technologie Intel i5-2430M
			VGA : un accélérateur graphique intégrer (HD) mémoire indépendante
			MEMOIRE : 2x2Go DDR3 SDRAM (1333 MHz) 2 slots supporters
			DISQUE : 7200 RPM SATA de 320 Go à 500 Go, DVD+/-RW
			ECRAN : 13 pouces LED technologie
			Souris : touch pad à deux boutons avec option de défilement vers le bas et de droite à gauche, Batteries : 6-cell Lithium Ion batterie low energy PORT : 2xUSB2.0 + 1xUSB 3.0 au minimum, sortie VGA HD, Ethernet 1GB, lecteur carte SD, audio, POIDS : 2 kg au maximum, OS : Windows 7 32bit Sacoche
			Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre En option : Garantie 3 année retour atelier
2	PC PORTABLE (15 pouces)	45	CPU : technologie Intel i3-2310M
			VGA : un accélérateur graphique intégrer (HD) mémoire indépendante
			MEMOIRE : 2x2Go DDR3 SDRAM (1333 MHz) 2 slots supporters
			DISQUE : 7200 RPM SATA de 320 Go à 500 Go, DVD+/-RW
			ECRAN : 15 pouces LED technologie
			Souris : touch pad à deux boutons avec option de défilement vers le bas et de droite à gauche, Batteries : 6-cell Lithium Ion batterie low energy PORT : 3xUSB au minimum, sortie VGA (et HD souhaitable), Ethernet 1GB, lecteur carte SD, audio, POIDS : 2.3 kg au maximum, OS : Windows 7 32bit Sacoche
			Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre En option : Garantie 3 années retour atelier
3	PC FIXE	280	CPU : Intel i3-2100,
			VGA : accélérateur graphique intégrer(HD) 512MB mémoire non partagé
			MEMOIRE: 2x2Go Non-ECC dual-channel 1066MHz DDR3 SDRAM
			DISQUE : 500 GB 7200RPM SATA-3G
			ECRAN : de 19 à 20 pouces LCD technologie
			PORT: 4xUSB,1x Ethernet 1Gbit
			OS : Windows 7 32bit Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre En option : Garantie 3 années retour atelier
4	Scanner	50	PC &Mac Numérisation à plat 4800 x 9600Dpi jusqu'à 12800Dpi Capteur: Matrix CCD 12 lignes couleur avec microlentille sur puce couleurs:48bits In & Out Densité optique:3,2D vitesse d'aperçu: 7 sec format maximum supporté: 216x297mm (A4&Lettre). Options de numérisation en format portrait ou paysage port: USB 2.0 câble fourni. Fonction de numérisation vers un fichier, interface utilisateur multiformat, détection automatique de documents multiples pilotes: Win2000/XP/7 &Mac os 8.6 & OSx10.2.8 ou ultérieur Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre En option : Garantie 3 années retour atelier

5	Imprimante Laser jet	250	Technologie laser, vitesse d'impression: jusqu'à 18 PPM
			CPU 266 MHZ ET MÉMOIRE 2 MO
			Résolution d'impression: jusqu'à 600*600ppp (1200 ppp en sortie)
			Taux d'utilisation : jusqu'à 5000 pages par mois
			Bac d'entrée: jusqu'à 150 feuilles.
			Bac de sortie 100 feuilles, câble USB 2.0 et câble d'alimentation
			Driver intégrer dans la machine pour éviter la perte des CD d'installation
			Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre
En option : Garantie 3 années retour atelier			
6	Copieur	30	Résolution 1200 x 1200ppp
			Vitesse 23ppm, Mémoire 64Mo
			Bac papiers standard 250 feuilles
			Chargeur de document
			Interfaces: USB et Ethernet
			CD d'installation
			Garantie : 1 Année pièces & Main d'œuvre
En option : Garantie 3 années retour atelier			

ARTICLE 3 - CONDITIONS D'EXECUTION DU CONTRAT

Le présent appel d'offre est exécutable par commandes partielles concrétisées par des bons de commande signés par le responsable habilité de l'AL AMANA Microfinance.

Les engagements de commandes sont pris sur les quantités susmentionnées avec une variation en baisse ou en hausse de 20%.

3.1. LIEU DE LIVRAISON

Les équipements seront livrés au siège social d'AL AMANA Microfinance sis à 40, avenue Al Fadila, quartier industriel, Yaâcoub El Mansour, 10130- Rabat.

L'acheminement des équipements jusqu'au siège d'AL AMANA sera effectué par le fournisseur à sa charge et sous sa responsabilité. Le chargement et le déchargement lui incombent également.

3.2. DELAI DE LIVRAISON

Le fournisseur est tenu de garantir la disponibilité du matériel trois (03) semaines au maximum après signature du contrat ou de la date de notification de la première commande si cette dernière intervient avant la signature du contrat.

Les délais de livraison sont :

- trois (03) semaines maximum pour la première commande à compter de la date de sa notification si elle est antérieure à celle de la date de signature du contrat sinon le délai entre en vigueur à compter de cette dernière.
- 48 heures pour toutes les commandes suivantes à compter de la date de notification des bons de commande correspondants.

3.3. RECEPTION

La réception des équipements est subordonnée à leur acceptation par le chargé de réception. Les marchandises refusées sont tenues à la disposition du fournisseur pour reprise sous sa responsabilité et à ses frais.

3.4. PENALITES DE RETARD DE LIVRAISON

Il est appliqué d'office et sans mise en demeure des pénalités de retard de 1% (un pour cent) par jour de retard constaté en dépassement des délais susmentionnés. Ces pénalités sont prélevées sur les paiements dus au fournisseur.

Le total cumulé des pénalités prélevées ne doit pas dépasser 10% du montant global estimé du contrat sous peine de prononcer la résiliation du contrat aux torts du fournisseur, pour défaillance

contractuelle.

Après un délai de 30 jours de retard, AL AMANA se réserve le droit de procéder à la résiliation du contrat. Cette résiliation n'exonère pas le fournisseur du paiement de dommages et intérêts.

3.5. CONDITIONS DE PAIEMENT

Le paiement de chaque commande sera effectué à 30 jours fin de mois par virement bancaire, au vu de la facture du fournisseur et du bon de livraison attestant la réception qualitative et quantitative des équipements livrés.

Les paiements seront effectués par virement à un compte courant postal, bancaire ou du trésor ouvert au nom du Fournisseur.

Le facture signée, datée et arrêtée en toutes lettres par le Fournisseur devra être établie en 4 exemplaires et devra indiquer les références du contrat, bon de commande et rappeler l'intitulé exact du compte courant postal, bancaire ou du trésor.

3.6. GARANTIE

La garantie couvre les défauts de conception, de matière ou de fabrication de matériels objets de la garantie.

Le fournisseur prend à sa charge le transport et le coût de réparation ou modification ou remplacement du matériel présentant des anomalies durant la période garantie.

Le délai de garantie court à partir de la réception du matériel.

ARTICLE 4 - DISPOSITIONS DIVERSES

4.1. ASSURANCE CONTRE LES RISQUES.

Le Fournisseur contractera, à sa charge, les assurances nécessaires contre tout risque de perte ou dommage découlant de l'acquisition des équipements, leur transport, livraison et leur mise en œuvre sur le site d'AL AMANA.

4.2. DROIT APPLICABLE ET DOCUMENTS CONTRACTUELS

L'exécution de la prestation découlant du présent appel d'offre sera soumise, tant pour son interprétation que pour son exécution, à la loi marocaine.

Les obligations régissant l'exécution de la prestation objet du présent cahier des charges, résulteront des documents classés hiérarchiquement par ordre juridique décroissant comme suit :

- le contrat à conclure entre les parties ses annexes, avenants et échanges éventuels
- le présent cahier de charges et ses annexes
- la proposition du fournisseur retenue après négociation

4.3. MODIFICATIONS

Toute modification apportée au contrat issu du présent appel d'offres devra être faite par accord écrit préalable signé par les représentants habilités des deux parties sous forme d'avenant ou d'échange de lettres.

4.4. RESILIATION DU CONTRAT

Indépendamment des cas prévus par le DOC, le contrat pourra être résilié par l'acheteur, aux torts du fournisseur, après mise en demeure par lettre recommandée et dans les cas suivants :

- Manquement à son obligation de signer le contrat dans un délai maximum de sept (7) jours.
- Vérification ayant donné lieu à deux rejets successifs touchant la prestation réalisée
- Retards dans la livraison des équipements donnant lieu à des pénalités de retard dépassant le seuil de 10%.
- Actes frauduleux portant sur la nature et la qualité objet du présent contrat.
- Manquement aux obligations du contrat

La résiliation du contrat ne fait obstacle, ni à la mise en œuvre de l'action civile ou pénale qui pourrait être intentée contre le fournisseur en raison de ses fautes ou infractions, ni à son exclusion

de toute participation aux contrats d'AL AMANA Microfinance et ce sans limitation de durée.

4.5. COMPETENCE JURIDIQUE

Tous les litiges qui naîtront de l'interprétation et exécution des présentes et des documents contractuels qui suivront, seront soumis à la compétence du tribunal de commerce de Casablanca. Le recours à une procédure d'arbitrage à titre de clause compromissoire est exclu au titre de ce marché.

ARTICLE 5 - ECLAIRCISSEMENTS APPORTES A L'APPEL D'OFFRES

Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le dossier d'appel d'offres pourra notifier sa requête à l'acheteur. Les demandes d'éclaircissement peuvent être envoyées par mail aux adresses suivantes : "a.ouzir@alamana.org.ma"

L'acheteur répondra à toute demande d'éclaircissement qu'il aura reçue au plus tard une semaine avant la date limite de remise des offres. Des copies de la réponse de l'acheteur (y compris une explication de la demande, mais sans identification de son origine) seront adressées à tous les soumissionnaires et leur seront opposables.

ANNEXES :

- Conditions de soumission
- Modèle de déclaration sur l'honneur
- Modèle de soumission

VALIDATION DU SOUMISSIONNAIRE : (mention manuscrite "LU ET ACCEPTE"+ cachet et signature)

ANNEXE 1 - CONDITIONS DE SOUMISSION

1.1. Cautionnement provisoire et définitif

Le soumissionnaire est tenu de fournir une caution provisoire d'un montant de 20.000 DHS (vingt mille dirhams)

Après adjudication, la caution provisoire sera restituée aux soumissionnaires non retenus et celle du soumissionnaire adjudicataire de l'appel d'offres sera libérée après notification du contrat et réception de la caution définitive.

Le cautionnement provisoire peut être saisi :

- Si le soumissionnaire retire son offre pendant le délai de sa validité.
- Au cas où le soumissionnaire retenu manque à son obligation de signer le contrat dans un délai de 15 jours.

L'acte de cautionnement ne doit porter aucune restriction aux conditions précitées.

Le soumissionnaire déclaré adjudicataire est tenu de fournir le cautionnement définitif fixé à 3% (trois pour cent) du montant du contrat. Il doit être constitué dans les dix (10) jours qui suivent la notification de l'approbation du contrat.

La caution définitive reste affectée à la garantie des engagements contractuels de l'entreprise adjudicataire et sera libérée 30 jours après la date de la réception définitive.

Le cautionnement pourra être remplacé par une caution bancaire irrévocable, inconditionnelle et payable à première demande dans des formes satisfaisantes pour le Client, délivrée par une banque marocaine.

1.2. Dossiers de soumission

Le dossier de soumission des participants doit contenir un dossier administratif, un dossier technique et un dossier financier.

1.2.1. Dossier administratif

Ce dossier doit comprendre :

- La déclaration sur l'honneur établie selon modèle en annexe 2 ;
- Le certificat d'enregistrement au registre de commerce
- Attestation de C.N.S.S et de fiscale délivrée depuis moins d'un an et certifiant que le Prestataire est en situation régulière.
- La caution provisoire
- Les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du Prestataire
- Une attestation de pouvoir au cas où le soumissionnaire serait associé à un autre pour la réalisation de la présente mission ;
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages, daté et signé à la dernière page. En cas de réserves éventuelles, le soumissionnaire devra joindre une note explicitant clairement les points du cahier des charges sur lesquels il se déclare non conforme en mettant en évidence toutes ses réserves et remarques.

Les documents et les pièces énumérés ci-dessus doivent être mis dans une enveloppe portant la mention "**dossier administratif**"

1.2.2. Dossier technique

Ce dossier doit comprendre :

- Une présentation du soumissionnaire, sa structure organisationnelle, son capital social et ses moyens techniques et humains.
- Les attestations de référence délivrées par les organismes ou sociétés pour lesquels le soumissionnaire a réalisé des prestations similaires à celle objet du présent appel d'offres.

- Toute la documentation technique des équipements objet du présent appel d'offres nécessaire à l'évaluation de l'offre.
- Une attestation d'agrément de constructeurs

La proposition technique comprendra une version sur support papier accompagnées de la version électronique correspondante sur CD (format MS Office).

Les documents papier énumérés ci-dessus doivent être mises dans une première enveloppe portant la mention "**dossier technique**".

1.2.3. Dossier financier

Ce dossier doit comprendre :

- L'acte de soumission représentant l'offre financière globale de la société servie conformément au modèle en annexe 3 du présent cahier des charges ;
- Le bordereau des prix détaillé pour chaque lot en précisant :
 - le montant unitaire en DH HT
 - le montant total en DH HT
 - le montant de la TVA
 - le montant total en DH TTC
- La durée de garantie ;
- Le délai de livraison ;

Le soumissionnaire pourra joindre à sa soumission d'autres informations et commentaires qu'il jugera utiles pour l'appréciation de son offre.

Les pièces énumérées ci-dessus doivent être mises dans une seconde enveloppe portant la mention "**dossier financier**".

L'ensemble des trois dossiers sus visés doit être mis dans une seule enveloppe fermée et cachetée à la cire et portant en gros caractères les inscriptions suivantes :

- Le nom du soumissionnaire ;
- Le numéro et l'objet de l'appel d'offres ;
- La date limite de dépôt des offres ;
- L'avertissement que l'enveloppe ne doit être ouverte qu'en commission des achats.

1.3. Dépôt et validité des offres

Les offres doivent être déposées dans les conditions et délais prévus par l'avis d'appel d'offres au bureau d'ordre du siège d'AL AMANA sis au 40, , avenue Al Fadila, quartier industriel, cité Yaacoub El Mansour, 1030- Rabat.

La date limite de dépôt des offres est le **11 mai 2012 à 17h00**.

Les soumissions sont valides pendant une durée de 90 jours à compter de la date limite de leur dépôt.

Dans des circonstances exceptionnelles, AL AMANA peut solliciter du soumissionnaire une prolongation du délai de validité. Les demandes et les réponses seront faites par écrit. Un soumissionnaire peut refuser de prolonger la validité de son offre. Un soumissionnaire acceptant la demande de prolongation ne se verra pas demandé de modifier son offre ni ne sera autorisé à le faire.

1.4. Caractères et composition des prix

Les prix sont établis en tenant compte des conditions économiques à la date limite de dépôt des offres. Ils ont un caractère forfaitaire et sont fermes et non révisables.

Toute soumission doit obligatoirement faire ressortir, le montant hors taxes ainsi que le montant toutes taxes comprises.

1.5. Frais de soumission

Les frais afférents à la préparation et la présentation de l'offre, sont à la charge du soumissionnaire. AL AMANA ne sera en aucun cas responsable de ces dépenses ni tenu de les payer quelque soit la façon dont se déroule le processus d'appel d'offres et quel qu'en soit le résultat.

1.6. Modifications aux dossiers d'appel d'offres

AL AMANA peut, à tout moment avant la date limite de remise des offres et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatifs le dossier d'appel d'offres. En cas de modification, AL AMANA a toute latitude pour reculer la date limite de remise des offres pour donner aux soumissionnaires le délai nécessaire à la prise en considération de la modification dans la préparation de leurs offres.

La modification sera notifiée par écrit, à tous les soumissionnaires et leur sera opposable.

1.7. Critères de sélection

1.7.1. Mode d'adjudication

L'appel d'offres sera adjugé par lot.

1.7.2. Evaluation préliminaire

A l'ouverture des plis et avant toute évaluation détaillée des offres, la commission vérifiera la recevabilité des offres en contrôlant :

→ Pour les dossiers administratifs et techniques :

- Si les pièces demandées dans le dossier d'appel d'offres sont données au complet ;
- Si le soumissionnaire répond à tous les critères de qualification

→ Pour les offres financières :

- Si l'offre ne contient pas des erreurs de calcul, auquel cas la commission procédera à la rectification.

La commission peut tolérer tout vice de forme, non conformité ou irrégularité mineure d'une offre à condition que cette tolérance ne modifie et/ou n'affecte pas le classement des offres.

1.7.3. Evaluation technico-financière

Après la phase préliminaire les dossiers acceptés seront évalués selon la grille ci-après :

- Volet Technique : 60 points
- Volet Financier : 40 points

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note technique supérieure à 30 points seront éligibles à l'évaluation financière.

La commission retiendra le soumissionnaire dont l'offre serait jugée la plus avantageuse et répondrait le mieux aux besoins d'AL AMANA.

1.8. Eclaircissements concernant les offres

En vue de faciliter l'examen, l'évaluation et la comparaison des offres, AL AMANA à toute latitude de demander au(x) soumissionnaires des éclaircissements sur les offres.

1.9. Attribution du contrat

Le contrat sera attribué au soumissionnaire dont AL AMANA aura déterminé que l'offre satisfait aux conditions de l'appel d'offres et qu'elle est la plus avantageuse en termes technique et financière.

La décision d'adjudication sera notifiée à l'adjudicataire par courrier.

Les soumissionnaires non retenus seront informés par écrit de la décision de la commission.

AL AMANA se réserve le droit de déclarer l'appel d'offres infructueux lorsqu'il est évident qu'il y a absence de concurrence ou lorsqu'il est constaté que les montants des offres sont trop élevés.

Aucun soumissionnaire ne peut prétendre à une indemnité dans le cas où ses propositions ne sont pas acceptées.

ANNEXE 2 - MODELE DE DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné : (Nom et Prénom).....

Qualité.....

Domicilié à.....

Agissant au nom et pour le compte de : (Nom de l'Entreprise).....

Montant du Capital.....

Inscrite au **R**egistre de **C**ommerce de :.....

Sous le Numéro :.....

Affiliée à la **C**aisse **N**ationale de **S**écurité **S**ociale sous le Numéro :.....

Titulaire du compte courant postal, bancaire, ou au Trésor, ouvert à, agence de.....sous le Numéro

Faisant éléction de domicile à

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés,

DECLARE

Appartenir à l'une des professions dont relève l'objet de l'Appel d'Offres N°.....

Que les risques découlant de mon activité professionnelle sont couverts par une police d'assurance **(Nom de la Compagnie et Numéro)**.....dans les limites et les conditions prescrites par le C.P.S.

Que je ne suis ni en faillite, ni en liquidation judiciaire.

Que je suis en situation fiscale régulière vis-à-vis de la Trésorerie Marocaine, parce que ayant acquitté les sommes exigibles.

Que je possède les capacités techniques et les moyens humains et matériels joints à ma soumission.

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis

Fait à Le

Signature et cachet du soumissionnaire

ANNEXE 3 - MODELE DE SOUMISSION

Je (1) soussigné (Nom, Prénom, Qualité).....

Agissant au nom et pour le compte de (Nature de la société)

Au capital (montant du Capital Social).....

Inscrite au **R**egistre de **C**ommerce de (localité).....

Sous le numéro.....

Affiliée à la **C**aisse **N**ationale de **S**écurité **S**ociale sous le numéro.....

- en vertu des pouvoirs qui me sont conférés, faisant élection de domicile à (adresse)
- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du projet
- après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité leur nature et les difficultés qu'ils comportent.
- remets, revêtus de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif.
- me sou mets et m'engage à exécuter pour le compte d'AL AMANA la prestation objet de l'appel d'offres n° moyennant les prix ci-dessous que j'ai établis moi-même (en lettres et en chiffres) :

Montant Hors Taxes :

.....

.....

Montant TVA :

.....

Montant TTC :

.....

.....

- AL AMANA se libérera des sommes dûes par lui en faisant donner crédit au compte (au trésor, ou bancaire ou chèque postal)..... ouvert à mon nom (ou au nom de la société)à sous le numéro.....

(1)

- lorsqu'il s'agira d'**un seul prestataire de service** agissant pour son compte personnel, le 1^{er} alinéa sera modifié comme suit :

« Je soussigné (Nom, Prénom)

Inscrit au registre de commerce de

Affilié à la caisse nationale de sécurité sociale

Faisant élection de domicile

À (adresse).....

- lorsqu'il y aura **plusieurs prestataires de service**, ils devront mettre :

« Nous soussignés nous obligeant conjointement et solidairement »